



Section CFDT Ampère Cléon  
Syndicat Métaux 76 R.H.E.D

cfdt.cleon@ampere.cars  
Site Facebook: Cfdt Renault Cleon

## FLASH INFO CFDT SUITE AU CSE DE MARS 2025

### INFORMATION / CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE 2024 D'AMPÈRE CLEON ...

Force est de constater que le « passage » de Renault Cléon à Ampère Cléon n'a pas eu pour effet immédiat d'améliorer la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi au sein de notre établissement ! Bien au contraire, le découpage brutal du Groupe Renault, la mise en œuvre transgressive de la classification de la métallurgie et la **vulnérabilité d'Ampère sur le Marché du moteur et du véhicule électriques** sont autant de facteurs susceptibles de **déstabiliser les travailleurs et de précariser les collectifs de travail !**

**Emploi : Renault Group ouvre la porte au moteur chinois « Shanghai E-Drive » pour équiper la R5 et la R4 => 20 000 unités en 2026 !!!**

**Ce moteur équipe déjà la Spring et la Nissan produites à Novo Mesto !**

**Quels impacts sur notre production de moteurs 6AK et sur nos emplois ?**

**Emploi :**

**En 2025, Sandouville produira 30 000 véhicules de moins par rapport à 2024 ! Quant au FlexEvan, les prévisions sont d'ores et déjà revues à la baisse !**

**En 2025, Batilly (SOVAB) connaîtra également une baisse de sa production par rapport à 2024 ! Une production orientée à long terme sur le Thermique !**

**Quels impacts sur nos activités Thermiques et Électriques à moyen et long termes ? Quels impacts sur nos emplois ?**

**Emploi : Chez REC (Douai & Maubeuge), les prévisions de volumes ne dépassent pas 500 000 véhicules / An et ce, jusqu'à l'horizon 2032 !**

**Dès 2025, la production de ces deux sites est revue à la baisse : Moins 120 000 véhicules par rapport aux dernières prévisions ! Soit 310 000 véhicules au lieu de 428 000 (Prévisions 02/2023) !**

**Un constat : Nous sommes très loin des engagements de l'Accord ReNouveau 2025 avec ses 700 000 véhicules / An !!!**

**Quels impacts sur l'avenir de nos activités Électriques et sur nos emplois ?**

**Emploi : Tromperie sur le Moteur E7A ! Le partenariat Renault & Valéo n'existe plus !!!**

**A ce stade, pas de remise en cause sur les activités d'assemblage à Cléon. Mais avec quel partenaire pour le Stator ?**

**Le doute persiste !!!**

**Face à ces perspectives industrielles moroses et aux non-dits de notre Direction, la Cfdt Cléonnaise restera mobilisée, car nos emplois sont menacés !!!**



**Déclaration Cfdt**

Pour la Cfdt, **La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)** ne doit en aucun cas se résumer à des mesures de cessation d'activité ! **Un accord de GEPP n'est pas un PSE !** La GEPP doit surtout permettre de construire des réponses adaptées de « **sécurisation des parcours professionnels** » d'un point de vue tant industriel que social et ce, dans une démarche d'anticipation négociée des problèmes d'emploi. Une politique active de l'emploi doit permettre de préparer et répondre aux évolutions de l'entreprise et du contenu du travail dans une approche qui priorise la dimension humaine.

**Index Egalité Professionnelle Femme – Homme :** La Cfdt rappelle que L'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes vise à leur garantir les mêmes conditions et traitements lors de l'embauche et pendant toute la durée de leur contrat de travail. **Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de discrimination !**

Aussi la mauvaise note de 78/100 de l'Index égalité Femme - Homme d'Ampère Cléon met en lumière **un écart de Rémunération entre les Femmes et les Hommes au détriment des Femmes et un écart sur le Taux d'Augmentations Individuelles entre les Femmes et les Hommes au détriment des Femmes !**

Le bilan social met d'ailleurs en évidence ces écarts de rémunérations moyennes annuelles en 2024. En effet, selon les groupes et classes d'emploi :

- Les Femmes non-cadres classées de A1 à C6 ont en moyenne gagné 6869€ de moins que les Hommes en 2024 !
- Les Femmes non-cadres classées de D7 à E10 ont en moyenne gagné 4296€ de moins que les Hommes en 2024 !
- Les Femmes cadres classées de F11 à H16 ont en moyenne gagné 3867€ de moins que les Hommes en 2024 !

**Très clairement, chez Ampère Cléon, il n'y a pas une classe d'emploi où les Femmes ont une rémunération moyenne annuelle égale ou supérieure à celle des Hommes ! Et facteur aggravant, Plus elles sont en bas de l'échelle et plus l'écart de rémunération est important !**

**En conclusion, la Cfdt a donné un avis défavorable à cette consultation sur la Politique Sociale et ses conséquences sur les Conditions de Travail et l'Emploi !**